

WorkSafeBC publie des directives propres à certains secteurs d'activité pour la prochaine phase du redémarrage

Richmond, Colombie-Britannique (15 mai 2020) — WorkSafeBC a publié des directives propres à certains secteurs d'activité et des ressources pour les employeurs qui reprennent l'exploitation de leur entreprise, dans le cadre de la phase 2 du plan de redémarrage du gouvernement provincial.

« Chaque employeur est tenu de disposer d'un plan de sécurité COVID-19 qui comporte l'évaluation du risque d'exposition de son lieu de travail au virus et la mise en œuvre des mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses travailleurs, a déclaré Al Johnson, directeur des services de prévention de WorkSafeBC. Nous avons élaboré des ressources générales et des ressources propres aux secteurs d'activité, en consultation avec leurs intervenants et les représentants syndicaux, pour nous assurer qu'elles sont pratiques et compréhensibles pour les milieux de travail de chaque secteur. »

Les directives et les ressources spécifiques sont maintenant disponibles pour les secteurs ci-dessous :

- restaurants, cafés, bars
- salons et services personnels
- immobilier
- installations artistiques et culturelles (musées, galeries d'art et bibliothèques)
- commerce de détail
- écoles de la maternelle à la 12^e année
- parcs et espaces extérieurs
- services de santé
- counseling en personne
- bureaux

Les directives pour les garderies et les loisirs et les sports et le seront disponibles dans les prochains jours.

En complément des protocoles pour certains secteurs, WorkSafeBC a également élaboré des ressources générales destinées à tous les milieux de travail, notamment un modèle de plan de sécurité COVID-19, des affiches pour les lieux de travail, de l'information sur les pratiques de nettoyage et d'hygiène et des conseils pour sélectionner et utiliser des masques.

WorkSafeBC rappelle aux employeurs qu'ils ne sont pas tenus de soumettre leur plan de sécurité pour examen et approbation. En revanche, les agents de prévention de WorkSafeBC entameront une initiative de vérification et d'inspection à l'échelle de la province pour s'assurer que les employeurs mettent en œuvre leur plan et assurent la sécurité de leurs travailleurs.

« Le processus de planification doit tenir compte de l'opinion des travailleurs afin de connaître leurs sujets de préoccupation et d'y répondre », a précisé Al Johnson.

La publication par WorkSafeBC de renseignements et de ressources destinés à certains secteurs est conforme au plan de redémarrage de l'économie en plusieurs phases du gouvernement. WorkSafeBC continuera d'élaborer de l'information pour certains secteurs et des ressources pour les phases suivantes du redémarrage afin d'aider les employeurs à élaborer leur plan de sécurité COVID-19 avant d'ouvrir leurs entreprises à nouveau.

Si les travailleurs et les employeurs ont des questions ou ont besoin d'aide supplémentaire pour réduire les risques de transmission de la COVID-19 dans leur milieu de travail, ils peuvent composer le numéro de la ligne téléphonique d'information sur la prévention de WorkSafeBC, le 1 888 621-7233, pour parler directement à un agent de prévention et recevoir des conseils et des instructions.

WorkSafeBC lance également une campagne de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail, maintenant que des restrictions sont levées et qu'un plus grand nombre d'entreprises reprennent leurs activités. Cette campagne en plusieurs langues et à l'échelle de la province sera axée sur la contribution de la santé et de la sécurité des milieux de travail à la santé et à la sécurité de la province. Les employeurs et les travailleurs seront invités à consulter les ressources et l'information sur la santé et la sécurité au travail et sur la prévention de la COVID-19 à worksafebc.com. Cette campagne de sensibilisation se déroulera à la radio, à la télévision, sur les médias numériques et sociaux et comportera de l'affichage public.

Les directives et les ressources propres aux secteurs d'activités sont disponibles en ligne, à l'adresse www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation.

-30-

Pour tout renseignement complémentaire**WorkSafeBC**

Tél. : 604 276-5157

media@worksafebc.com

Ministère du Travail

Tél. : 236 478-3253

LBRmedia@gov.bc.ca